



CONTRAT D'ABONNEMENT AUX SERVICES ONSTAR INSCRIT À L'ENTENTE CADRE POUR PARC

Renseignements sur le compte du client	Numéro de compte de parc GM (NCP) : _____		
	Nom de l'entreprise : _____		
	Nom de la personne-ressource : _____		No de tél. : _____
	Adresse électronique : _____		
	Adresse :		
	Rue		
	Ville	Province	Code postal

Ce contrat d'abonnement aux services inscrit à l'entente cadre pour parc OnStar (le « contrat ») liant le client dont le nom figure ci-dessus (le « client de parc ») et la Compagnie General Motors du Canada, sous le nom d'OnStar (« OnStar »), située au 1908, Colonel Sam Drive, Oshawa (Ontario) L1H 8P7, s'applique à chaque véhicule (chacun étant un « véhicule ») équipé du système OnStar (tel que décrit dans les modalités de l'utilisateur OnStar) que le client de parc utilise ou met à la disposition de certaines personnes. Dans le cas où le client de parc met des véhicules à la disposition d'autres exploitants de parc, le client de parc fera en sorte que chaque exploitant se conforme aux obligations des clients de parcs énoncées dans le présent contrat.

Le client de parc reconnaît et accepte que l'accès aux services OnStar et leur utilisation dans les véhicules sont assujettis aux modalités de l'utilisateur, à la déclaration de confidentialité et aux modalités du logiciel OnStar (MUCL) lesquelles sont accessibles sur le site www.onstar.ca et telles que modifiées à l'occasion. Le client de parc déclare avoir lu et compris les MUCL OnStar. Le client de parc s'engage à respecter les MUCL OnStar, qui, avec ses modifications et mises à jour éventuelles, sont par la présente expressément intégrées par renvoi au présent contrat. Le client de parc informera chaque utilisateur d'un véhicule que le véhicule est équipé des services OnStar, y compris, le cas échéant, le service de Diagnostics évolués OnStar. Le client de parc informera l'utilisateur de chaque véhicule que son accès et son utilisation des services OnStar sont assujettis aux MUCL OnStar. Le client de parc permettra à l'utilisateur de chaque véhicule d'acheter des services OnStar supplémentaires qu'il pourra utiliser dans le véhicule. Le client de parc remettra à chaque personne à qui il permet d'utiliser un véhicule une copie de la « Lettre à l'intention du conducteur » jointe au présent contrat à titre d'Annexe A avant que la personne utilise le véhicule. OnStar peut envoyer des demandes de consentement aux modifications apportées aux services OnStar et/ou aux MUCL à l'affichage du système OnStar dans le véhicule. Vous convenez que tout utilisateur du véhicule est autorisé à donner un tel consentement en votre nom. Le client de parc peut utiliser les rapports qui lui sont transmis par les services OnStar uniquement dans le cours normal de ses affaires. OnStar se réserve le droit de cesser de produire des rapports sur préavis de 30 jours remis au client de parc.

En apposant sa signature ci-dessous, le client de parc déclare avoir lu et compris ce contrat et **accepte ou n'accepte pas** (selon le choix effectué par le client de parc ci-dessous) d'être légalement lié par les modalités de l'utilisateur, la déclaration de confidentialité et les modalités du logiciel OnStar du présent contrat. En foi de quoi, le client de parc a permis à son représentant dûment autorisé de signer le présent contrat qui entrera en vigueur à compter de la date à laquelle le client de parc utilise les services OnStar pour la première fois ou la date à laquelle le client de parc signe le présent contrat, selon la date la plus ancienne.

Afin d'accepter ce contrat, vous devez cocher les deux boîtes « J'ACCEPTÉ » ci-dessous.

- J'ai lu et **J'ACCEPTÉ** le présent contrat, y compris les modalités de l'utilisateur et la déclaration de confidentialité OnStar qui sont intégrées par renvoi au présent contrat et qui peuvent être consultées à www.onstar.ca.
- JE N'ACCEPTÉ PAS** le présent contrat, y compris les modalités de l'utilisateur et la déclaration de confidentialité OnStar. Je comprends qu'en n'acceptant pas, les services OnStar seront désactivés sur tous les véhicules du parc.
- J'ai lu et **J'ACCEPTÉ** les modalités du logiciel OnStar qui sont intégrées par renvoi au présent contrat et qui peuvent être consultées à www.onstar.ca.
- JE N'ACCEPTÉ PAS** les modalités du logiciel OnStar. Je comprends qu'en n'acceptant pas, les services OnStar seront désactivés sur tous les véhicules du parc.

Signataire autorisé : _____

Poste : _____

Date : _____

Confidentiel
Annexe A – Lettre modèle à l'intention du conducteur

Destinataire :

Expéditeur :

Objet : Service OnStar - Modalités de l'utilisateur, déclaration de confidentialité et modalités du logiciel OnStar (MUCL)

Le véhicule appartenant à ou loué par **[NOM DE L'ENTREPRISE]** pourrait être équipé des « services OnStar ». Le système OnStar regroupe un éventail de services de sécurité, de protection et de commodité qui utilisent la technologie GPS et cellulaire. Le système OnStar renferme une technologie qui peut vous mettre automatiquement en contact avec un conseiller en cas de déploiement des sacs gonflables ou en appuyant simplement sur un bouton si vous avez besoin de services d'urgence ou d'un autre type d'assistance. En plus de l'Assistance automatique en cas d'impact et des Services d'urgence, OnStar peut aussi fournir, selon le plan de services de votre véhicule, le Déverrouillage des portes à distance, l'Assistance en cas de vol de véhicule (y compris le service de Ralentissement du véhicule volé), le Service d'orientation pas-à-pas, le Diagnostic sur demande, la Téléphonie mains libres et le service de Diagnostics évolués OnStar. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de chacun des services OnStar, y compris des instructions concernant le Service d'orientation pas-à-pas et le point d'accès sans fil 4G LTE, veuillez consulter le site onstar.ca.

Pour les véhicules neufs admissibles équipés du système OnStar, le plan de Navigation OnStar comprenant le Service d'orientation pas-à-pas, est offert pour une période de 6 mois. Les véhicules Cadillac neufs bénéficient du plan Navigation OnStar pendant 12 mois. De plus, la Volt et la Spark électrique de Chevrolet bénéficient du plan Navigation OnStar pendant 6 mois.

Le service OnStar décrit dans le présent document est assujéti aux **MUCL OnStar** qui sont accessibles sur le site onstar.ca. Vous vous engagez à vous familiariser avec les services OnStar en général et avec les considérations et restrictions qui s'appliquent en matière de rendement, de garanties, de respect de la vie privée et d'autres sujets en lisant les **MUCL OnStar**. La déclaration de confidentialité OnStar énonce trois catégories de données pouvant être recueillies par General Motors du Canada, en tant que fournisseur des services OnStar, lorsque vous accédez aux services OnStar ou les utilisez : (1) des renseignements liés au véhicule (par exemple, le compteur kilométrique, la durée de vie restante de l'huile, la pression des pneus, les données de diagnostic et les renseignements sur les collisions du véhicule); (2) des renseignements sur la conduite (par exemple, la géolocalisation, la vitesse, l'utilisation de la ceinture de sécurité et d'autres renseignements semblables sur l'utilisation du véhicule); et (3) des renseignements sur le compte (par exemple, les coordonnées, les renseignements sur la facturation ainsi que des renseignements sur votre utilisation de certains services OnStar et de son site Web). En accédant à tout service OnStar et en les utilisant, vous acceptez les **MUCL OnStar**.

Tous les véhicules GM équipés du système OnStar sortent de l'usine avec le service OnStar activé. Toutefois, pour valider votre inscription au service OnStar, si vous ne l'avez pas déjà fait, veuillez procéder comme suit :

1. Démarrez le véhicule et appuyez sur le bouton bleu OnStar.
2. Informez le conseiller OnStar que vous êtes le conducteur désigné par le parc et que vous souhaitez que vos renseignements personnels (nom, adresse et numéro de téléphone d'urgence) figurent sur le compte à titre de CONDUCTEUR.

Un numéro d'identification personnel (NIP) est nécessaire pour certains services, comme le Déverrouillage des portes à distance et l'Assistance en cas de vol de véhicule. Les conseillers OnStar peuvent demander votre NIP lorsqu'ils entrent vos renseignements personnels. Pour ce qui a trait au NIP, le NIP de notre entreprise est le **[NIP DE L'ENTREPRISE]**, qui devrait avoir été utilisé pour inscrire votre véhicule. Veuillez prendre note que tous les services OnStar ne sont pas nécessairement offerts dans les véhicules appartenant à **[NOM DE L'ENTREPRISE]**.

Assistance routière

Le système OnStar offre aux utilisateurs les services d'Assistance routière. Il convient cependant de noter que même si le système OnStar peut vous offrir ce service, en tant qu'utilisateur d'un véhicule de **[NOM DE L'ENTREPRISE]** vous devez suivre les procédures de l'entreprise concernant les réparations. Si ces procédures ou le statut du véhicule déterminent que le véhicule doit faire l'objet d'une réparation hors garantie et que le système OnStar est utilisé comme moyen de communication, veuillez informer le conseiller OnStar que votre véhicule est couvert par une autre assistance routière et demandez-lui de transférer votre appel au numéro de téléphone approprié.

Véhicules volés

OnStar peut vous aider à retrouver un véhicule volé. En cas de vol d'un véhicule de **[NOM DE L'ENTREPRISE]**, le service ci-dessous est offert. Il convient cependant de noter que même si le système OnStar peut vous offrir ces services, en tant qu'utilisateur d'un véhicule de **[NOM DE L'ENTREPRISE]** vous devez suivre les procédures de l'entreprise concernant les réparations et les accidents.

1. Appelez la police et faites un rapport de police.
2. Composez le 1 888 4ONSTAR (1 888 466-7827) pour demander à OnStar de participer à la récupération du véhicule. OnStar doit avoir les renseignements suivants :
 - le numéro de rapport de police ou le numéro de dossier
 - le nom et le numéro de téléphone de l'agent responsable du dossier
 - le nom du corps de police
 - le numéro d'identification du véhicule
 - le numéro de plaque d'immatriculation du véhicule
3. Communiquez avec le service du parc automobile de votre entreprise.

Il convient de noter que certains véhicules équipés du système OnStar peuvent aussi compter sur le service de Ralentissement du véhicule volé, grâce auquel OnStar peut ralentir à distance le véhicule volé pour aider les autorités à le récupérer.

Cartes de crédit

Les conseillers OnStar pourraient vous demander un numéro de carte de crédit qui sera consigné au dossier pour divers achats, pour la protection continue ou pour des frais de services OnStar qui ne sont pas compris dans le plan de services acheté par **[NOM DE L'ENTREPRISE]**. Vous n'êtes pas tenu de donner un numéro de carte de crédit, mais si vous le faites, n'oubliez pas de le retirer du compte lorsque vous n'êtes plus en possession du véhicule. Pour ce faire, appuyez sur le bouton bleu OnStar ou composez le 1 888 4ONSTAR (1 888 466-7827).

Questions au sujet d'OnStar

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, vous pouvez obtenir plus de renseignements sur le service OnStar à onstar.ca. Vous pouvez aussi composer les numéros OnStar sans frais pour obtenir de l'aide :

Services d'inscription	1 888 ONSTAR1 (1 888 667-8271)
Services à la clientèle	1 888 4ONSTAR (1 888 466-7827)

Vous comprenez et confirmez qu'OnStar peut recueillir des renseignements à votre sujet et sur l'utilisation que vous faites du véhicule de **[NOM DE L'ENTREPRISE]** et partager ces renseignements avec **[NOM DE L'ENTREPRISE]**. Pour de plus amples renseignements sur les pratiques de confidentialité OnStar, veuillez consulter la déclaration de confidentialité disponible à onstar.ca.